



MAIRIE
LAGARDE PAREOL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

Sous la présidence de Fabrice LEAUNE, Maire.

Etaient présents : Sophie PROPHETE, Jean-Marc PRADINAS, Mireille MERCIER, Michel GOMEZ, Martine GRAS, Daniel LAFONT, Jean-Claude LE GENTIL, Franck RIOU, Damian SANCHEZ-VIVES,

Absent excusé : Delphine SOURET (procuration à Mme MERCIER)

.....

1/ Vote du compte de gestion 2019 (commune)

Adoptée à l'unanimité

2/ Vote du compte administratif 2019 (commune)

10 voix pour et une abstention (le Maire)

3/ Affectation des résultats du budget communal de 2019

- Section RECETTE INVESTISSEMENT : 271 966.22 € (CPTE/001)
- Section RECETTE FONCTIONNEMENT : 125 296.48 € (CPTE/002)

Adoptée à l'unanimité

4/ Vote des taux d'imposition 2020

* taxe foncière sur le bâti : 17,95 %

* taxe foncière sur le non-bâti : 62,60 %

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que du fait de la fiscalité directe locale, dès 2020, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019.

Le taux retenu sera le taux voté N-1

Adoptée à l'unanimité

5/ Vote des subventions versées aux organismes publics et associations de droit privé au titre de l'exercice 2020

Au compte 65548 contributions :

SPA de Vaucluse.....	326 €
Foyer de Lagarde Paréol.....	500 €
Amicale des Pompiers de Ste Cécile les Vignes & Lagarde.....	300 €
Union départementale des Sapeurs Pompiers.....	50 €
CATM section de Ste Cécile les Vignes & Lagarde.....	500 €
L'entracte.....	750 €
Association Handicapes Travail.....	50 €
Ecole communale.....	1 200 €
Fondation du Patrimoine.....	55 €
Fête Irlandaise.....	500 €
Planète Ados.....	300 €
Melle Isis GOURRU	200 €
TEAM 2G.....	300 €

Adoptée à l'unanimité

6/ Vote du budget communal – exercice 2020

Section Recette de Fonctionnement : 493 270 €

Section Dépense de Fonctionnement : 493 270 €

Section Recette d'Investissement : 542 222 €

Section Dépense d'Investissement : 542 222 €

Adoptée à l'unanimité